



Parthenay, le 1 octobre 2025

Monsieur Le Président
Communauté de communes de Val
de Gâtine
Place Porte Saint Antoine
79220 CHAMPDENIERS

Référence. : DG/AB
Dossier suivi par Arthur BODIN
arthur.bodin@pays-gatine.fr

Objet : Avis sur le projet de révision allégée n°1 du PLUi de Gâtine-Autize

Monsieur le Président,

Nous vous remercions pour la transmission de votre dossier de révision du PLUi de Gâtine-Autize, réceptionné le mardi 21 juillet 2025.

Nous avons bien pris connaissance du dossier et n'avons pas de remarques particulières à formuler.

En effet, cette révision vise à permettre le développement du secteur agricole tout en préservant les espaces naturels identifiés en zone AP notamment.

Nous notons plusieurs éléments au regard des documents transmis :

- Les modifications du PLUi ne portent pas atteinte aux espaces agricoles et naturels du territoire, et ne remet également pas en cause la compatibilité avec les prescriptions du SCoT.
- La prise en compte des enjeux de nuisance et d'insertion paysagère dans l'installation de nouveaux bâtiments agricoles.
- Les mesures de réduction et d'évitement envisagées.
- L'augmentation des linéaires de haies protégées au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme.

Ainsi, ces différents éléments n'appellent aucune remarque particulière.

Veuillez croire, Messieurs le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Didier GAILLARD
Président du PETR du Pays de Gâtine

PETR du Pays de Gâtine
46 boulevard Edgar Quinet – 79208 Parthenay cedex
Tél. : 05 49 64 25 49
Courriel : contact@pays-gatine.fr

